

Comptabilité niveau 3 : l’arrêté des comptes

Objectifs de formation

- Mener les opérations de fin d’exercice comptable

Objectifs pédagogiques

- Appliquer les grands principes comptables.
- Évaluer et comptabiliser les amortissements, les stocks, les dépréciations d’actifs, les provisions pour risques et charges.
- Enregistrer les écritures de clôture.
- Construire le bilan et le compte de résultat

Durée : 03 jours -21 heures

Mise à jour le : 17 juin 2026

Présentiel : Présentiel ou Classe virtuelle

Tarifs :

1695 €

Dates :

Les 02, 09, 16 Décembre 2026

Les 04, 11, 18 Février 2027

Les 06, 07, 14 Avril 2027

Les 10, 11, 18 Juin 2027

Les 20, 26, 27 Aout 2027

Prérequis

- Avoir suivi le niveau 1 et 2 ou connaissances équivalentes

Public

- Comptable, employé comptable, aide-comptable

Programme

LES OBLIGATIONS LEGALES

- Les règles du plan comptable général
- Connexion entre la fiscalité et la comptabilité

LES IMMOBILISATIONS

- L’amortissement : règles, méthodes, enregistrement
- Divergences comptables et fiscales
- Les dépenses d’entretien
- Évaluation et enregistrement des pertes de valeur des actifs

LES STOCKS

- Les obligations
- Calcul du coût d’acquisition et de production
- Constatation et comptabilisation des variations de stock
- Enregistrement des dépréciations de stocks

LES VENTES ET LES CREANCES

- Principe de rattachement à l’exercice des produits
- La régularisation des produits
- La dépréciation des créances
- Enregistrement des écritures de régularisation

LES CHARGES ET DETTES D’EXPLOITATION

- Principe de rattachement à l’exercice des charges
- La régularisation des charges et dettes d’exploitation
- Les provisions pour risques et charges d’exploitation

LES PLACEMENTS ET FINANCEMENTS

- Enregistrement des écritures liées aux opérations de placement et de financement

LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

- Enregistrement des écritures, balance après inventaire, construction du bilan et du compte de résultat

---

Modalités pédagogiques

- Alternance d’apports théoriques et pratiques

- Exercices d’applications construits à partir des informations transmises par le commanditaire
- Travail en sous-groupe
- Document de synthèse remis à l’issue de la formation
- Matériel : aucun

Modalités d'évaluation des acquis

- En amont de la formation : recueil des attentes, réunion de cadrage
- Pendant la formation : Test, QCM, cas pratiques, mises en situation
- En aval de la formation : évaluation à chaud, évaluation à froid.

Financement

- OPCO sous conditions
- Entreprise
- Individuel

Dates et horaires

- Intra-entreprise en concertation avec l’entreprise
- Inter-entreprises, selon planning de formation ORDIA
- Horaires de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), pour tout autre handicap, nous contacter pour mise en place des moyens de compensation. Les services proposés sont accessibles à tous sous couvert :

- que l’information soit transmise suffisamment en amont aux équipes afin de permettre la mise en place des moyens de compensation

- que les moyens de compensation n’appartenant pas au centre puissent effectivement être mis en place (interface de communication…)
- que la formation envisagée soit compatible avec le handicap.

Référent handicap et personnel sensibilisé

Prévention des ruptures de parcours en formation

- Création d'un climat bienveillant et inclusif dès le démarrage pour favoriser l'implication de chacun.
- Identification des niveaux et besoins individuels afin d'adapter le rythme et les explications (tour de table).
- Méthodes pédagogiques variées (démonstrations, cas pratiques, échanges collectifs) pour maintenir l'attention et l'intérêt.
- Questions fréquentes de la part de l'intervenant/e et valorisation des apports des participant·e·s pour renforcer l'engagement.
- Temps de reformulation ou appui individuel si nécessaire afin d'éviter le décrochage.
